



Chefs d'Etat haïtiens

Nemours Pierre-Louis / Franck Sylvain / Daniel Fignolé (1956-1957)

Présentation

Nemours Pierre-Louis

34e chef d'Etat :

Décembre 1956 - février 1957

Durée du mandat :

55 jours

Age à l'investiture :

55 ans

Franck Sylvain

35e chef d'Etat :

Février-avril 1957

Durée du mandat :

52 jours

Age à l'investiture :

46 ans

Daniel Fignolé

36e chef d'Etat :

Mai - juin 1957

Durée du mandat :

19 jours

Age à l'investiture :

42 ans

Le film des événements

Du départ de Magloire le 12 décembre 1956 aux élections du 22 septembre 1957 s'étale la plus longue période sans président que le pays ait connu depuis la chute de Boyer : presque dix mois. Le président de la Cour de cassation, Joseph Nemours Pierre-Louis, devient après un moment d'indécision, président provisoire, suivant les dispositions de la constitution de 1950. On entre dans une période électorale particulièrement agitée.

Les candidats à la présidence sont nombreux. Les plus connus sont Louis Déjoie, sénateur, François Duvalier, Daniel Fignolé et Clément Jumelle, anciens ministres. Mais il y a bien d'autres : Alfred Viau, Métrius Bonaventur, Auguste Fauché, René Salomon, Julio Jean-Pierre Audain, etc. En Formant son cabinet, Pierre-Louis essaie de tenir compte de toutes les sensibilités, mais le vrai pouvoir est dans la rue : "rouleau compresseur" de Fignolé à Port-au-Prince, de Déjoie aux Cayes, qui attaquent bureaux publics et maisons privées pour en déloger les "hommes de Magloire" ou les compétiteurs, grèves du commerce qui trouve que les choses vont trop lentement. Après cinquante-cinq jours de pression, Pierre-Louis démissionne, créant un dilemme : continuer à suivre la constitution et mettre en selle le vice-président ou le juge le plus ancien ? C'est la position de Déjoie que les autres candidats ne suivront pas : sur une liste de trois personnalités indépendantes fournie par les candidats et les partis politiques, l'Assemblée nationale élit Franck Sylvain président provisoire. Le général Léon Cantave, qui a remplacé le général Lavaud comme chef d'état-major de l'armée, entérine cette décision.

52 jours de règne pour ce nouveau président qui voit se multiplier les "couris", les affrontements entre candidats et reprendre l'explosion de bombes artisanales. La découverte d'un dépôt d'explosifs à Martissant entraîne la mort de deux officiers ; les suspects identifiés par la police sont des partisans connus du candidat François Duvalier. La complicité du président Sylvain est établie : il est mis en résidence surveillée et doit démissionner. Le

général Léon Cantave, encore une fois; joue les facilitateurs : les candidats à la présidence, sauf Clément Jumelle (mis en cause par une commission d'enquête administrative comme ancien ministre des Finances du gouvernement Magloire), se concertent et créent un Conseil Exécutif de Gouvernement où treize ministres pensent assumer collégalement le pouvoir exécutif, sans président de la république.

C'est le fiasco. Après quelques semaines, Duvalier retire ses ministres rendant le Collégial caduc. Mais avant de tomber, le Conseil, dominé par les hommes de Fignolé et Déjoie, laisse un piège : la révocation du général Cantave et son remplacement par le colonel Pierre Armand. Les hésitations d'Armand, qui refuse puis accepte, débouchent sur un affrontement. Le 25 mai 1956, les hommes ralliés à Armand bombardent les casernes Dessalines où le général Cantave est en réunion avec tous les candidats, sauf Déjoie. Une escouade sortie des casernes prend les batteries à revers et en tue les servants. Une médiation du clergé catholique permet d'obtenir une trêve et la démission des deux chefs, Cantave et Armand. Pendant ce temps, un compromis politique est trouvé : le candidat Fignolé accepte la présidence provisoire et nomme le colonel Antonio Kébreau chef d'état-major de l'armée.

Cette solution ne tient que 19 jours. Le président provisoire montre trop clairement des velléités de se faire octroyer un mandat définitif, intervient maladroitement dans le cadre des officiers, annonce des augmentations irréalistes de salaire pour les enrôlés. Fignolé est embarqué manu militari.

Et arriva ce qui devait arriver : le général Kébreau forme une junte militaire, prend le pouvoir et rétablit un ordre musclé : dure répression des partisans de Fignolé au Bel air et à La Saline (et disparition du "rouleau compresseur"), état de siège puis loi martiale, interdiction de faire grève. Une nouvelle loi électorale abolit les listes électorales et confirme l'élection au suffrage universel direct pour tous les postes à pourvoir. Le 22 septembre 1957, c'est le Dr François Duvalier qui sort vainqueur des élections - sauf à Port-au-Prince où la majorité est restée fidèle à ses leaders, Fignolé et Déjoie.

Profils personnels de Pierre-Louis et Sylvain

Licencié en droit, Joseph Nemours Pierre-Louis est devenu président de la Cour de cassation en octobre 1946, après une longue carrière de juge au Cap. Il a été secrétaire d'Etat à la Justice de Vincent et sénateur du Nord en 1946. C'est un homme d'âge moyen, un légaliste. Il assume son devoir constitutionnel mais devra se démettre après moins de deux mois d'exercice du pouvoir.

Avocat, juge d'instruction au tribunal civil de Port-au-Prince, Franck Sylvain fonde un parti politique clandestin le Rassemblement du peuple haïtien, outil de militance contre Magloire et pour préparer une candidature à la présidence. Il publie un avis légal sur la fin du mandat de Magloire au 15 mai 1956 qui entraîne sa révocation comme juge d'instruction. C'est un catholique fervent et un militant anti-communiste. Il a fondé en 1934 le journal anti-

communiste Croisade. Complicité ou naïveté, il est impliqué dans l'affaire des bombes de Martissant et acculé à la démission.

Le profil personnel de Figolé

Fils naturel d'une repasseuse, Louise Bernard, Pierre Eustache Daniel Figolé est reconnu à une date inconnue par son père instituteur rural, Eustache Figolé. Son mystérieux ministre de l'Intérieur au Collégial, Léonce Bernard, est probablement son oncle ou son grand-père. Il y a de l'hystérie chez cet homme qui, sans être ouvrier, fonde et préside en 1947 une douzaine de syndicats à la SHADA, Hasco, chez Bata, au Rhum Barbancourt, à la Brasserie la Couronne, etc., fonde trois partis politiques (le MOP, le PPN, le PND et à nouveau le MOP), lit tout en termes de dichotomie riches ! Pauvres, noirs ! Mulâtres et qui pose sa candidature à la présidence contre le secrétaire général de son parti, François Duvalier. Ce professeur de mathématiques a une incroyable audience populaire à Port-au-Prince et mobilise à son gré des groupes qui peuvent faire d'une grande violence. Sous Estimé, il a été très brièvement un très jeune et ingérable ministre de l'Education. Candidat aux alliances changeantes, il finit par accepter une présidence provisoire qui, mal gérée, se termine par un kidnapping (pour utiliser ses propres termes) et lui coûtera 29 années d'exil.

Réf. : ORIOL, Michèle. VILAIRE, Patrick. WIESER, Corinne. *Chef d'Etat en Haïti, Gloire et misères, 1804-1986*. Réalisé par : Fondation pour la Recherche Iconographique et Documentaire et Archives Nationales d'Haïti.